

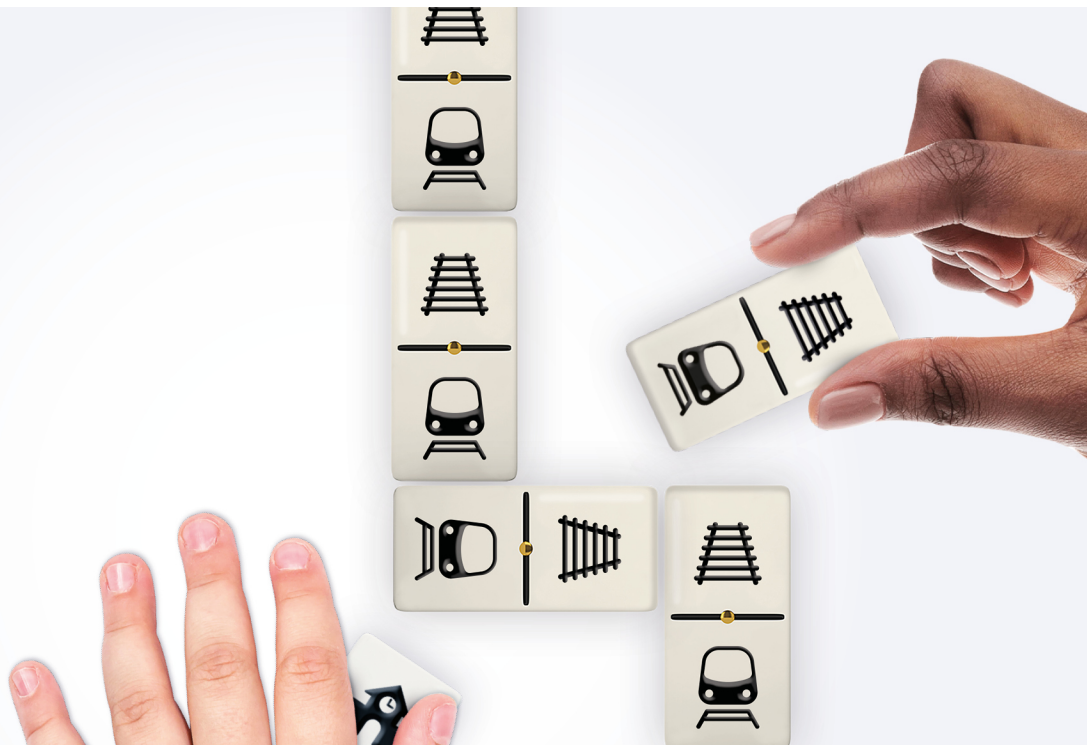
LIGNE NOUVELLE
MONTPELLIER PERPIGNAN

ON LA FAIT ENSEMBLE!

RENDEZ-VOUS VISIO DU JEUDI

INSERTION PAYSAGÈRE
ET ACOUSTIQUE

10 décembre 2020



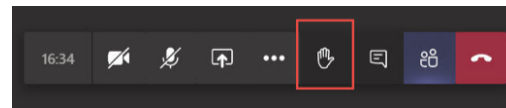
MODE OPÉRATEUR

+ B.A.-BA DE LA RÉUNION À DISTANCE ET TEAMS :

- + Présentation > assurez-vous que votre nom soit bien renseigné (renommez-le vous-même si besoin) ;
- + Coupez votre micro lorsque vous ne prenez pas la parole ;
- + Avant de signaler tout problème de micro et de son : vérifiez que le volume n'est pas coupé sur votre ordinateur ainsi que le périphérique éventuel activé (casque, écouteurs).

+ POUR INTERVENIR ET ÉCHANGER AVEC LES INTERVENANTS :

- + Demandez la parole en cliquant sur le picto « Lever la main »



- + Merci de patienter, la parole vous sera donnée par l'animateur ;
- + Activez alors votre micro et votre caméra le cas échéant ;
- + Vérifiez en même temps si vous entendez bien les autres participants ;
- + **À la fin de chacune de vos interventions, désactivez votre micro (ordinateur ou portable).**

Stéphane LUBRANO

Directeur de mission LNMP

- Stéphane LUBRANO, Directeur de mission LNMP
- Nicolas ALADERN, Directeur adjoint LNMP, Responsable des études
- Bruno BEAUCHET, Responsable des études socio-économiques
- Sylvie MARTIN, Responsable des opérations foncières
- Anne-Lise GIBBE, Responsable de la concertation
- Elena BINET, AMO Environnement et procédures
- Sébastien DUFOUR, Expert acoustique, ACOUSTB

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION !

+ LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS VISIO DU JEUDI

- + Jeudi **17 décembre** 2020, 13h-14h : Caractéristiques générales du projet
- + Jeudi **7 janvier** 2021, 13h-14h : Patrimoine agricole et viticole, acquisitions foncières
- + Jeudi **14 janvier** 2021, 13h-14h : Premiers enseignements de la concertation

+ LES AUTRES MOYENS DE PARTICIPATION

- + Répondre à un questionnaire, déposer un avis ou poser une question sur le **site** www.lalignenouvelle.com,
- + Rédiger une contribution écrite sur le **registre** mis à disposition en mairie,
- + Rédiger un **courrier** à SNCF RÉSEAU, 101 allée de Délos 34000 Montpellier ou un email à info@lalignenouvelle.com.

+ LA CONCERTATION SE CLÔTURERA LE 15 JANVIER 2021

LIGNE NOUVELLE
MONTPELLIER PERPIGNAN

ON LA FAIT
ENSEMBLE!

DONNEZ VOTRE AVIS
À PARTIR DU
2 NOVEMBRE 2020

Toutes les infos pour participer aux débats sur
www.lalignenouvelle.com

Logos of partner organizations: Région Occitanie, Aude, Pyrénées-Orientales, Montpellier Métropole, SNCF Réseau, and others.

Sofia ALIAMET & Pierre-Yves GUIHÉNEUF,

Garants – CNDP

Nommés par la
Commission nationale du débat public



Ils ne prennent pas parti sur le fond du projet.

Ils sont chargés de veiller au bon déroulement de la concertation.

*Contactez-les
en cas de besoin.*

sofia.aliamet@garant-cndp.fr
pierre-yves.guiheneuf@garant-cndp.fr

PRÉSENTATION DU PROJET LNMP

Nicolas ALADERN,

Directeur adjoint LNMP, Responsable des études

LE PROJET LNMP

PHASE 1

 MONTPELLIER ↔ BÉZIER
TRAVAUX À HORIZON 2029

 **52,3 km**

de ligne nouvelle
+7 km de raccordements

 **1,885 Mds €**
2014



**150 km de
ligne nouvelle**



**+30 km de
raccordements**



2 gares nouvelles

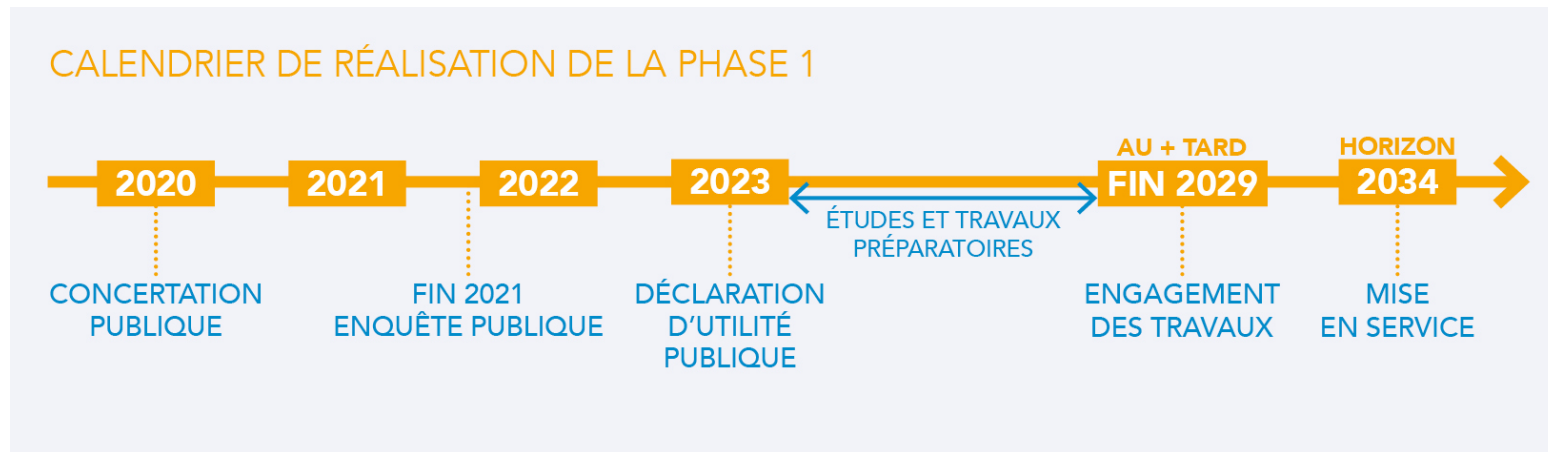


ligne mixte



5,52 Mds €
2014

CALENDRIER DE RÉALISATION DE LA PHASE 1



MONTPELLIER-BÉZIERS : ENGAGEMENT DES TRAVAUX AU PLUS TARD FIN 2029

BÉZIERS-PERPIGNAN : ENGAGEMENT DES TRAVAUX AU PLUS TARD FIN 2040

Elena BINET,
AMO Environnement et procédures

INSERTION PAYSAGÈRE ET ARCHITECTURALE

Le Schéma Directeur Architectural et Paysager (SDAP)

- + **Le diagnostic paysager** identifie les grandes unités paysagères, les lignes de relief, les points de vue particuliers et les caractéristiques des points sensibles, notamment les zones urbanisées et les zones réglementaires.
 - + **La hiérarchisation des enjeux** par secteurs selon 3 critères : géographie et grand paysage - perceptions visuelles - usages, continuités et déplacements.
 - + **La définition précise des mesures d'insertion** : sur la base des lignes directrices d'aménagement fournies par le SDAP, le dossier présenté dans le cadre de l'enquête publique contiendra les premiers principes de traitement proposés, site par site, et mettra en scène la ligne, les éléments paysagers et architecturaux.
-
- + **Les mesures d'insertion paysagère**
 - + Une action sur la morphologie des terrains (profil en long et en travers de la ligne),
 - + Un choix de plantations locales,
 - + L'insertion architecturale de la ligne.

BRUIT FERROVIAIRE ET PROTECTION ACOUSTIQUE

Comment est calculé le niveau sonore le long d'une ligne ferroviaire ?

- + **La caractérisation de l'ambiance sonore existante** : qualifier l'état initial sonore au sein de la Zone de Passage Préférentielle (ZPP) sur la base de mesures sur un échantillon de sites représentatifs
- + **Le calcul de la contribution sonore** prend en compte plusieurs critères : nombre, nature, et composition des trains, vitesse de circulation, reliefs du terrain naturel et caractéristiques techniques du projet, distance des habitations et présence de bâtis sensibles, facteurs météorologiques déterminants du site (vitesse et direction des vents). En complément, SNCF Réseau établit un état initial précis en se rendant sur le terrain.
- + **La modélisation numérique des niveaux sonores**. Les simulations réalisées par les bureaux d'études spécialisés permettent d'**identifier les zones de bâti** qui se trouvent au-dessus du seuil réglementaire.

Les mesures de protection pour respecter les seuils réglementaires

- + **La protection anti-bruit** : murs et écrans acoustiques qui nécessitent peu d'emprise mais qui restent des ouvrages techniques.
- + **La protection par merlon** (ou butte de terre). Les merlons permettent de réutiliser une partie des matériaux extraits et des modelés paysagers mais qui nécessitent une emprise supérieure aux écrans anti-bruit.

ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

LIGNE NOUVELLE
MONTPELLIER PERPIGNAN

ON LA FAIT ENSEMBLE!

RENDEZ-VOUS VISIO DU JEUDI

INSERTION PAYSAGÈRE
ET ACOUSTIQUE

10 décembre 2020

